

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

Eléments de correction indicatifs, sous la seule responsabilité du concepteur, à l'attention des commissions académiques.

## DISSERTATION

### **La diminution de l'intervention de l'État est-elle source de croissance économique ?**

Faisant suite à trente années de croissance exceptionnelle, le début des années 1970 ouvre une période plus tourmentée : ralentissement de la croissance, chômage en hausse, déficits publics croissants... Les politiques économiques d'inspiration keynésienne, qui avaient fortement influencé les gouvernements des pays industrialisés après la Deuxième Guerre Mondiale, ne semblent plus capables de faire face à ces difficultés. Plus encore, sous la pression conjuguée des économistes de l'offre et des monétaristes, ces politiques et l'intervention de l'État comme régulateur de l'activité économique sont remises en cause, accusées d'entraver le bon fonctionnement des marchés, d'être trop coûteuses et en fin de compte d'aggraver la crise.

Les politiques économiques se trouvent donc modifiées dans le sens d'un désengagement de l'État : déréglementation, privatisation, allègement de la fiscalité... sont devenus les nouveaux objectifs de la politique économique.

Néanmoins, on peut s'interroger sur l'impact de telles stratégies sur la croissance ; la diminution de l'intervention de l'État peut-elle permettre aux pays industrialisés de renouer durablement avec une croissance économique forte ?

Nous verrons donc dans un premier temps en quoi la baisse de l'intervention de l'État peut être considérée comme facteur de croissance économique, puis nous montrerons que le rôle de l'État en tant que soutien de la croissance reste indiscutable.

#### I. La diminution de l'intervention de l'État serait source de croissance économique.

De manière générale, selon les économistes libéraux se situant dans la lignée d'Adam Smith, l'intervention de l'État est néfaste pour la croissance économique. Réactivées à la fin des années 1970, les politiques libérales envisagent donc un retrait de l'État pour renouer avec une croissance forte et durable.

##### A. L'intervention de l'État entraverait la croissance

Selon la logique libérale, l'intervention de l'État serait déstabilisatrice et source de gaspillages, donc empêcherait la croissance d'atteindre un niveau optimal.

\* Son action nuirait à la concurrence (document 1) : ainsi, A. Smith considère que l'intervention de l'État dans le domaine économique est inefficace car elle contredit l'application des mécanismes de marché qui conduisent automatiquement à l'équilibre grâce à la « main invisible ».

\* Le financement des dépenses publiques exercerait un effet d'éviction sur les dépenses privées (document 1). Ainsi une augmentation des impôts peut réduire la demande des ménages. Il y a également éviction financière lorsque les capitaux drainés par l'État ne sont plus disponibles pour financer les investissements des entreprises privées. La faiblesse de l'investissement privé peut nuire à la croissance (insuffisance des capacités productives, absence de modernisation pouvant altérer la compétitivité...)

- \* L'excès de prélèvements obligatoires exercerait un effet dissuasif sur l'activité des entreprises et des ménages (*courbe de Laffer*). En effet, une taxation trop lourde des bénéficiaires des entreprises découragerait l'investissement, l'imposition des revenus issus de placements financiers serait peu favorable à l'épargne... De même, des prélèvements obligatoires trop élevés seraient peu incitatifs au travail...

La baisse de l'intervention de l'État serait donc favorable à la croissance économique et à l'emploi car elle encouragerait l'épargne, l'investissement et le travail, éléments stimulant la croissance. Elle diminuerait les gaspillages, etc. D'où des politiques de désengagements apparues dans les années 1980 dans les pays industrialisés.

B. . D'où des politiques de désengagement de l'État qui favoriseraient la croissance

- \* De façon générale, selon les économistes de l'offre, il faut permettre au marché de fonctionner plus librement (document 4) : déréglementation, par exemple en matière de gestion de la main-d'œuvre et des salaires, privatisation des entreprises publiques pour restaurer la concurrence, allègement des impôts et des cotisations sociales...
- \* En apparence, cette baisse de l'intervention de l'État s'est accompagnée d'une amélioration des indicateurs conjoncturels (document 2). Ainsi, aux États-Unis, mais aussi au Royaume-Uni à un degré moindre, retour à une croissance plus forte avec baisse du taux de chômage et amélioration du solde budgétaire des administrations (positif), baisse du poids de la dette publique dans le PIB. *Remarque : quelques chiffres seront ici les bienvenus.*

L'exemple de la politique menée par Mme Thatcher montre que les privatisations ont conduit à une amélioration de certains indicateurs économiques : réduction de l'endettement de l'État, accroissement de la productivité dans les entreprises privatisées (document 5).

Ces éléments semblent montrer que la diminution de l'intervention de l'État est source de croissance, pourtant cette interprétation est discutable, l'intervention des pouvoirs publics reste nécessaire et est elle-même un des moteurs de la croissance.

II. L'intervention de l'État est indispensable à la croissance économique

La critique de l'État a sans doute été excessive. Non seulement la diminution de l'intervention de l'État a un impact discutable sur la croissance économique mais on peut penser au contraire que les interventions des pouvoirs publics créent un cadre favorable à la croissance et peuvent donc la stimuler.

A. La baisse de l'intervention de l'État a un impact discutable sur la croissance

- \* Les politiques de l'offre et les politiques restrictives ont peut-être permis de contrer l'inflation dans les années 1980, elles ne sont pas pour autant suffisantes pour relancer la croissance. Elles conduisent même à des effets pervers ; en exacerbant la concurrence, elles ont provoqué une course à la compétitivité, incitant les entreprises à comprimer leurs coûts de production, notamment

## 1ECOEME1C

salariaux, avec des effets négatifs sur la demande. La baisse des dépenses publiques, voire des dépenses de protection sociale, ne suffit pas à relancer l'activité économique ; elle peut au contraire entraîner un accroissement des inégalités sociales (document 5 : exemple de la Grande-Bretagne)...

- \* L'amélioration récente de la conjoncture est-elle liée à la diminution de l'intervention de l'État ? Pour la France et l'Allemagne, le retour à une croissance plus forte ne s'est pas accompagné d'une nette diminution des dépenses publiques : les comptes ne sont pas équilibrés et le poids de la dette publique dans le PIB s'est maintenu (document 2).

De même aux États-Unis, le désengagement de l'État ne s'est pas traduit par une forte diminution des dépenses publiques. Il est même possible d'expliquer la croissance par l'important déficit public qu'ont connu les États-Unis au début des années 1990. Le retour à l'équilibre actuel étant le résultat de la forte croissance qui aurait permis une hausse des recettes fiscales. On serait là en plein mécanisme keynésien.

### B. L'intervention de l'État crée un cadre favorable à la croissance

- \* Le rôle de l'État reste crucial pour remédier aux dysfonctionnements des marchés et pour assurer l'équité sociale (document 5). Déjà entrevue par A. Smith, la question de l'intervention étatique pour encadrer la croissance a été réactualisée par les théoriciens de la croissance endogène (document 6). Pour créer des richesses, les entreprises ont besoin d'un environnement favorable : la qualification de la main-d'œuvre, le réseau d'infrastructures de transport, les dépenses en matière de recherche et d'éducation... sont actuellement des éléments clés de la compétitivité. Ainsi, les pays les plus développés sont aussi ceux qui attirent le plus d'investissements étrangers. L'intervention de l'État peut donc être à l'origine d'externalités positives. De même, la réglementation reste nécessaire pour éviter « l'éclatement de la société » (document 5)...
- \* L'intervention de l'État par le biais de la protection sociale peut être favorable à la croissance économique (document 3). Le cas des Trente Glorieuses le montre bien : l'action de l'État a permis le soutien de la croissance fordiste en relayant les revenus d'activité et en permettant la poursuite de la consommation et de la production de masse. Par la socialisation d'une partie des ressources, l'intervention de l'État permet aux individus de maintenir leur consommation, rend moins nécessaire l'épargne de précaution et permet la croissance ; elle même rendant possible l'accroissement de la redistribution et des dépenses sociales, engendrant ainsi un cercle vertueux .

Les années 1980 ont donc marqué une rupture, plus ou moins profonde selon les pays, dans la conduite des politiques économiques. La tendance a été dans le sens d'un certain désengagement de l'État : baisse du poids des dépenses publiques dans le PIB, privatisations, déréglementation... relèvent de cette logique.

Néanmoins ce désengagement doit être relativisé. La part des dépenses publiques dans leur PIB reste élevée pour bon nombre de pays, l'action de l'État est utile au soutien de la croissance économique, elle l'est également en matière de justice sociale. Il est donc primordial que l'État conserve une fonction d'organisation de la vie économique et sociale, qu'il assure certains services publics et permette la cohésion sociale. Reste peut être à définir plus clairement son rôle, en cherchant le « mieux d'État ».

Éléments de correction indicatifs, sous la seule responsabilité du concepteur,  
à l'attention des commissions académiques.

## QUESTION DE SYNTHÈSE

THÈME : Changement social et inégalités.

### 1 – TRAVAIL PRÉPARATOIRE

1. 24,6% des fils d'agriculteurs âgés de 40 à 59 ans sont agriculteurs en 1993.
2. Entre la génération des pères et celle des fils, la structure socioprofessionnelle a évolué de la façon suivante :
  - une baisse *relative* des agriculteurs (17,4 % des pères contre 5 % des fils), des indépendants, des employés et des ouvriers ;
  - une hausse relative des cadres (8,4 % des pères contre 19,1 % des fils), ainsi que des professions intermédiaires.Par conséquent, cette évolution de la structure socioprofessionnelle se caractérise par la salarisation, l'augmentation des qualifications des PCS salariées, le déclin numérique de l'agriculture et des indépendants. On peut éventuellement y percevoir la tertiarisation des emplois.
3. Les PCS les plus mobiles sont celles où le nombre figurant sur la diagonale est le plus faible. On peut calculer le % de mobiles par différence ( $100 - \text{chiffre de la diagonale}$ ) ou par addition. La catégorie la plus mobile est celle des employés puisque presque 90 % des fils sont dans une PCS différente de celle de leur père. Viennent ensuite les agriculteurs (75 % des fils ne sont pas eux-mêmes agriculteurs) puis les indépendants et les professions intermédiaires (dans les deux cas, on se situe à environ 70 % de « mobiles »). Les PCS les moins mobiles sont celles des ouvriers et des cadres : plus d'un fils de cadre sur deux est devenu lui-même cadre et presque un fils d'ouvrier sur deux est devenu lui-même ouvrier.
4. A niveau de diplôme équivalent, les individus n'accèdent pas au même statut car le « rendement des diplômes » diffère selon l'origine sociale. En effet, si le statut dépend en partie du diplôme, d'autres éléments entrent en jeu : les relations (capital social) et le patrimoine (capital économique). Cela concerne davantage les emplois de « décideurs » (cadres), le privé (la fonction publique recrute essentiellement par concours) ou les indépendants qui ont besoin d'un patrimoine pour commencer leur activité. Ces inégalités objectives peuvent s'ajouter au manque de confiance en soi qu'elles engendrent.
5. En 1993, entre la génération des 50-59 ans et celle des 25-39 ans, l'obtention d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat s'est « démocratisée » : 33,8 %, soit environ un tiers des 25-39 ans sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat en 1993, contre seulement 20 % (un sur 5) des 50-59 ans.

6. Les statistiques des diplômés français en 1993 montrent que la réussite scolaire n'est pas indépendante de l'origine sociale. Alors que 72,3 % des enfants de cadres âgés de 25 à 39 ans avaient un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, seuls 19,1 % des enfants d'ouvriers et 28,3 % des enfants d'agriculteurs du même âge étaient dans ce cas. De plus, la proportion d'enfants d'ouvriers, d'agriculteurs et d'employés ayant un diplôme au moins égal au baccalauréat était inférieure à la moyenne de la population française en général (33,8 %). Elle est proche de la moyenne pour les enfants d'employés (35 %, mais aucune progression entre la génération des 40-49 ans et celle des 25-39 ans) et d'artisans, commerçants. Elle est supérieure à la moyenne pour les enfants de professions intermédiaires et, surtout, pour les enfants de cadres. Même si les inégalités ont tendance à se réduire, la réussite scolaire dépend toujours malgré tout de l'origine sociale.

*Remarque : Les élèves peuvent avoir utilisé d'autres indicateurs. Ils peuvent avoir mis en évidence les chiffres pour les trois générations. L'essentiel est que l'argumentation soit cohérente, ne dépasse pas 10 lignes, que les chiffres choisis soient pertinents.*

### QUESTION DE SYNTHÈSE :

En introduction, on attend du candidat

- qu'il définisse l'expression « mobilité sociale »,
- qu'il précise que son analyse porte sur la mobilité sociale intergénérationnelle et s'appuie sur une table de mobilité établie en 1993 et dans laquelle figurent uniquement les pères et les fils (ce qui limite la portée des conclusions)
- qu'il pose une problématique (en évoquant par exemple la notion de mobilité parfaite, ou encore en replaçant le sujet dans le contexte général de la relation entre démocratie et inégalités...)
- qu'il annonce le plan, même si celui-ci est imposé par le libellé du sujet.

*Remarque : l'annonce du plan peut être considérée comme non indispensable, contrairement au respect du plan imposé.*

#### I. Les évolutions de l'emploi favorisent la mobilité sociale

L'évolution des secteurs d'activité et des qualifications provoque des mutations dans la structure socioprofessionnelle entre la génération des pères et celle des fils (question 2). Elle se traduit par un « appel d'air » pour certaines PCS (cadres et professions intermédiaires essentiellement) alors que d'autres « se ferment » (agriculteurs) ; elle induit de ce fait une mobilité sociale dite structurelle.

1. Le déclin numérique de l'agriculture, lié à la hausse de la productivité et à une relative inélasticité de la demande, se manifeste par la baisse de la proportion d'agriculteurs entre la génération des pères et celle des fils : 17,4 % d'agriculteurs dans la génération des pères et seulement 5 % dans la génération des fils. De ce fait, tous les fils d'agriculteurs ne peuvent devenir agriculteurs eux-mêmes et cette catégorie figure parmi les plus « mobiles » (question 3) : moins du quart des fils d'agriculteurs deviennent agriculteurs. Les « mobiles » sont surtout devenus ouvriers (34,8 % des fils d'agriculteurs) mais certains d'entre eux occupent également des emplois de cadres et des emplois « intermédiaires » (un quart au total des fils d'agriculteurs, soit autant que ceux restés dans l'agriculture).

2. L'augmentation des emplois de professions intermédiaires et de cadres est liée à la tertiarisation et aux évolutions du système productif qui requiert de plus en plus de qualifications. C'est ainsi que ces deux groupes représentaient moins de 20 % du total dans la génération des pères, alors qu'ils en représentent environ 43 % dans la génération des fils (question 2). Cette évolution a constitué un « appel d'air » pour les enfants d'agriculteurs (voir ci-dessus), mais aussi pour ceux issus d'autres catégories sociales. Ainsi, les fils d'employés sont nombreux à avoir connu une ascension sociale (au moins apparente au vu de la table de mobilité) : 32,2 % exercent aujourd'hui une profession intermédiaire et 22,2 % sont cadres, alors que 11 % seulement sont employés comme leur père. Les employés, « aspirés » par l'ouverture des catégories citées précédemment, constituent d'ailleurs la catégorie la plus « mobile » puisque près de 90 % des fils d'employés occupent une position différente de celle de leur père (question 3).
3. La baisse relative de la PCS des ouvriers, qui représentent 31,8 % de l'ensemble dans la génération des fils alors qu'ils représentaient 38,8 % de celle des pères, (soit une baisse de 7 points), est liée elle aussi aux évolutions du système productif : substitution du capital au travail qui concerne essentiellement les emplois ouvriers non qualifiés, mais aussi déclin de certaines activités qui employaient une main-d'œuvre ouvrière nombreuse. Elle a bien sûr provoqué une certaine mobilité chez les fils d'ouvriers, qui ne peuvent tous devenir ouvriers comme leur père.

*Conclusion-transition : l'essentiel est qu'elle soit cohérente avec ce qui précède et permette d'annoncer la deuxième partie.*

### II. La mobilité sociale reste cependant limitée.

Certaines catégories connaissent une mobilité sociale réduite. C'est notamment le cas des cadres et des ouvriers qui constituent les catégories socioprofessionnelles les moins « mobiles » (question 3). Par ailleurs, bien que les agriculteurs figurent parmi les catégories les plus « mobiles », la reproduction sociale est particulièrement élevée dans cette catégorie (24,6 % des fils d'agriculteurs sont agriculteurs alors que seulement 5 % de l'ensemble des fils sont devenus agriculteurs). Une forte reproduction sociale caractérise également les cadres et les indépendants. Ces constats ont deux grandes origines : une réussite scolaire fortement marquée par l'origine sociale d'une part, un rendement différentiel des diplômes d'autre part.

#### A. *L'inégalité des chances se maintient à l'école, limitant de ce fait la mobilité sociale.*

Malgré les progrès de la scolarisation et une relative « démocratisation » de l'accès au baccalauréat (question 5), les inégalités de réussite à l'école perdurent selon l'origine sociale (question 6). C'est ainsi que 72,3 % des enfants de cadres âgés de 25 à 39 ans avaient un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat en 1993, contre seulement 19,1 % des enfants d'ouvriers. Si l'on se réfère à la moyenne, certaines catégories restent « sous-représentées » en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, tandis que d'autres sont « sur-représentées ».

Ces inégalités sont liées à l'inégale détention de capital culturel selon Pierre Bourdieu. Elles s'expliquent par une analyse coûts/avantages selon Raymond Boudon.

## 1ECOEME1C

*B. A niveau de diplôme équivalent, l'accès à l'emploi dépend fortement de l'origine sociale.*

L'augmentation du nombre de diplômés conduit à une certaine dévalorisation de ces diplômes et est supérieure à la hausse des emplois à responsabilité (paradoxe d'Anderson). De ce fait, le diplôme ne garantit plus une certaine position sociale, ce qui explique l'influence du capital social, inégalement répartis entre les catégories sociales (question 4). Cette influence est particulièrement décisive dans les emplois du privé, chez les cadres et les professions indépendantes et représente un frein à la mobilité sociale (doc. 2).

Par ailleurs, malgré les transformations de la structure des emplois, la mobilité sociale ascendante qu'elle induit reste limitée : le nombre de cadres ne peut augmenter au-delà des besoins de l'économie et les ouvriers et employés sont toujours nécessaires au système productif.

Enfin, l'accès à certains emplois est conditionné par l'existence d'un patrimoine et l'influence du capital économique devient alors déterminante, quel que soit le niveau de diplôme obtenu. C'est le cas notamment pour les agriculteurs et les professions indépendantes.

Conclusion :

Elle devrait en principe comporter :

- une réponse à la question posée en introduction (si tant est qu'elle existe) ;
- une « ouverture » (mais on sait que celle-ci est souvent inexistante ou très maladroite : *il convient donc de ne pas sanctionner son absence mais de valoriser les candidats qui réalisent une ouverture pertinente*).